

VILLE D'ANDUZE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 18 mars 2024 à 18H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle habituelle du Conseil, sous la présidence de Geneviève BLANC - Maire.

Présents : Geneviève BLANC, Jacques FAÏSSE, Guilhem LEMARIE, Danielle GROSSELIN, Henri LACROIX, Sandrine LABEURTHRE, Sylvie LEGEMBRE, André MEREL, Malek BADIOUNE, Nadine COMBALAT, Jacqueline BELLOT, Jean-Pierre SAMAMA, René HALTER, Nelly MARION, Rémi SAYROU, Jocelyne PEYTEVIN, Philippe GAUSSENT, Geneviève SERRE, Véronique MEJEAN, Murielle BOISSET (20)

Procurations : Florence CAUSSINUS à Malek BADIOUNE, Alexandrine BIANCO à Sylvie LEGEMBRE (2)

Absents : Florence CAUSSINUS, Alexandrine BIANCO, Bonifacio IGLESIAS (3)

Secrétaire de séance : Sylvie LEGEMBRE

Date d'affichage : 11 mars 2024

Date de la convocation : 11 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice 23

Présents : 20

Votants : 20

Vote : 20 POUR

Délibération n° 2024-02-04

Le : 18 MARS 2024

Rapporteur : Sandrine LABEURTHRE

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE

Il est proposé de reprendre les résultats 2023 comme suit :

• **Budget principal**

Résultat section fonctionnement	+ 978 803,50 €
Résultat section investissement	+ 770 851,31 €
Restes à réaliser en dépenses investissement	1 421 158,38 €
Restes à réaliser en recettes investissement	440 659,90 €
Solde des restes à réaliser 2023	980 498,48 €
Besoin de financement en investissement	980 498,48 €

Affectations au budget principal 2024	
Affectation au compte 1068	209 647,17 €
Report excédent investissement au compte 001- recettes	770 851,31 €
Report excédent fonctionnement au compte 002 -recettes	769 156,33 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, publication et/ou notification, à Monsieur le Président du Tribunal Administratif, 16 avenue Feuchères, 30 000 Nîmes.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

• **Budget annexe gendarmerie**

Résultat section fonctionnement	+ 284 776,88 €
Résultat section investissement	- 230 336,66 €
Restes à réaliser en dépenses investissement	1 088,55 €
Restes à réaliser en recettes investissement	-
Solde des restes à réaliser 2023	1 088,55 €
Besoin de financement en investissement	231 425,21 €

Affectations au budget GENDARMERIE 2024	
Affectation au compte 1068	231 425,21 €
Report déficit investissement au compte 001-Dépenses	- 230 336,66 €
Report excédent fonctionnement au compte 002-Recettes	53 351,67 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE, A L'UNANIMITÉ

- **Approuve** les affectations ci-dessus.

*Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
Anduze, le lundi 18 mars 2024,*



**La Maire,
Geneviève BLANC**